Grenoble, le 13 juin 2019

HÉCATOMBE À LA DGFIP

LA DÉCONCENTRATION DÉCOMPLEXÉE DE PROXIMITÉ

Le 11 juin 2019, le Directeur a reçu les organisations syndicales pour une présentation du projet du futur réseau de proximité de la DDFIP de l'Isère. En effet, le feu vert est donné pour une « phase de concertation » d'une durée de 4 mois.

C'est avec difficulté qu'il a fallu arracher des informations à notre Directeur, réticent à communiquer les détails de son projet. Les représentants de Solidaires Finances Publiques ont rappelé que malgré plusieurs demandes, ce projet était resté totalement « Confidentiel ». L'heure était donc venue de lever le voile sur l'omerta qui existait depuis plusieurs semaines. Cette situation préoccupante et anxiogène ne pouvait plus perdurer.

Il aura donc fallu élever un peu le ton pour obtenir le projet d'implantations et de restructurations des services de fiscalité et de gestion comptable à l'horizon 2022 (avec un étalement possible jusqu'en 2024).

Le Directeur a renouvelé son adhésion totale à ce projet. Il a précisé que dorénavant, la maîtrise des implantations relève du Préfet et du Conseil Départemental. Si pour nous ce projet annonce la mort de la DGFIP, il faut savoir que pour notre Directeur, il est au contraire une chance pour notre administration !!! Bref, notre Directeur fait preuve d'une loyauté sans faille, le doigt sur la couture du pantalon. Il semble fier de participer à ce projet destructeur. La lettre de ce dernier, adressée aux agents, ne fait d'ailleurs que confirmer nos propos. Si, comme il le dit, les préoccupations et attentes des agents sont importantes pour lui, il paraît évident qu'il n'a pas pris la pleine mesure de celles-ci. Sans doute les comprend-il… mais à sa manière !!!

La carte précédemment communiquée nous laissait envisager le pire, les restructurations à venir sont réellement catastrophiques.

AVANT	APRÈS
11 SIP	6 SIP
10 SIE	5 SIE
4 SPF et 2 SPF-E	2 SPF-E
37 Trésoreries	9 services de gestion comptable et 2 trésoreries hospitalières
Contrôle Fiscal (BDV, BCR, PCRP, PCE) réparti en 2 pôles : Nord (Isle d'Abeau) et Sud (Echirolles)	

Le Directeur n'a pas donné de calendrier précis, puisque pour lui la concertation donnera le tempo. Il précise qu'au fur et à mesure de cette concertation, les agents sauront ce qu'il leur arrivera ! Pour la volumétrie des suppressions d'emplois, celle-ci devrait représenter au moins 10 % des effectifs

actuels sur la période de 2020 à 2022 (soit environ 160 suppressions, estimation basse…). Pour l'instant, on ne sait pas quels sites et quelles structures seraient touchés par ces suppressions d'emplois. Pour mémoire, 34 emplois sont d'ores et déjà supprimés au 1er septembre 2019.
La carte en couleurs présentée par le DDFIP a de quoi séduire la presse et les élus qui ne connaissent pas ce qui se cache derrière la légende… La réalité est tout autre, puisque la vraie carte est en fait plutôt celle-ci :

Les 19 « nouveaux accueils de proximité » ne sont donc que des leurres, puisque les usagers n'auront **pas de contact direct** avec les services et notre présence ne sera **pas quotidienne**. La réception physique pourra être effectuée sur rendez-vous ou par visio-conférences dans les Maisons des Services Publics (MSAP) ou nouvellement appelées Maisons France Services (MFS). Les « conseillers des collectivités locales » seront des A+ ou parfois des inspecteurs présents dans certaines communes ou EPCI.

Si pour notre directeur « le nombre d'agents contraints à une mobilité géographique ou fonctionnelle devrait représenter moins du tiers de l'effectif départemental », pour Solidaires Finances Publiques moins du 1/3 c'est déjà énorme ! Selon nous, si ce projet aboutit, nous estimons que cela pourrait être bien plus !

Mais le vice est poussé à l'extrême, puisque pour accompagner ce projet dévastateur, nos dirigeants ont pensé à tout… Les règles d'affectations changent à compter de 2020, avec entre autre la disparition de la garantie de maintien à la résidence… Certes, des priorités sont prévues pour ceux qui perdront leurs emplois ou subiront une restructuration, mais sans garantie d'être le prioritaire parmi les prioritaires ! Sans oublier la réforme des statuts de la Fonction Publique…

La seule possibilité sera alors de suivre sa mission ou de dégager !

La phase de "pseudo-concertation" est lancée jusqu'en octobre, décision en novembre et début de mise en place dès janvier 2020! Il sera alors trop tard pour réagir et essayer de sauver ce qu'il reste de nos missions et de nos structures.

N'hésitez pas à interpeller le DDFIP lorsqu'il viendra « *vous rassurer* » dans les services pour vous présenter son projet.

Les fossoyeurs ont frappé, il n'y aura pas d'enterrement en grande pompe mais plutôt un enfouissement dans une fosse commune.

NOUS CONNAISSONS NOS ENNEMIS,
SEUL UN RAPPORT DE FORCE COLLECTIF NOUS PERMETTRA D'OBTENIR
LE RETRAIT DE CE PROJET !!!